



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1086) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE AUDITORIUM  
JEAN-PIERRE-MIQUEL A L'ASSOCIATION «LES  
EPOPEES», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-247  
EN DATE DU 11 JUILLET 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Les Epopées » représentée par sa Présidente Madame Bénédicte DUMEIGE, dont le siège est situé c/o Labo Créatif, 12 rue de la Folie Renault 75011 Paris, d'organiser des répétitions, dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, les 27 et 28 juillet 2025 de 10h30 à 17h30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Les Epopées » représentée par sa Présidente Madame Bénédicte DUMEIGE, dont le siège est situé c/o Labo Créatif, 12 rue de la Folie Renault 75011 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 352,80 € T.T.C. (trois cent cinquante-deux euros et quatre-vingt centimes) auxquels il faut ajouter 176,26 € T.T.C. (cent soixante-seize euros et vingt-six centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue, afin d'organiser des répétitions, dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, les 27 et 28 juillet 2025 de 10h30 à 17h30.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250711-lmc1H13329H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 11/07/2025  
Date de Publication : 11/07/2025